

Compte-rendu de l'atelier N°2

Une bonne maîtrise de la langue : un enjeu du secondaire ?¹

Intervenants :	Silvia Lucchini , docteur en psychologie et sciences de l'éducation, professeur au Département d'études romanes de l'UCL (FLE) et à HEC/ULg (italien économique), spécialisée dans le domaine des langues de l'immigration (approches psycholinguistique, sociolinguistique et didactique). Patrick Beudelot , directeur de l'Institut Technique Cardinal Mercier à Schaerbeek qui organise depuis près de dix ans des classes-passerelles pour primo-arrivants.
Animateur :	Francis Littré
Secrétaire :	Charlotte Delcroix

1. Interventions

1.1. Silvia Lucchini, professeur au Département d'études romanes de l'UCL et à HEC/ULg

1.1.1. Les langues des élèves issus de l'immigration en Belgique francophone

a) La langue écrite comme difficulté majeure

Selon l'enquête PISA, qui teste l'aptitude des élèves à appliquer les connaissances acquises à l'école, les performances des jeunes immigrés (nés en Belgique) sont nettement inférieures à celles des jeunes « de souche ». Par contre, les performances de ces mêmes immigrés sont comparables à celles de jeunes nés à l'étranger. Le fait d'être né en Belgique ne résout donc pas le problème de la langue.

Le même constat peut être fait en ce qui concerne les classes passerelles. En effet, les élèves sous-scolarisés ou scolarisés dans une langue non alphabétique éprouvent de réelles difficultés avec la langue écrite.

¹ Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu.

Les propos n'engagent pas le SeGEC.

Le Service d'étude du SeGEC

b) Difficultés spécifiques aux élèves primo-arrivants et issus de l'immigration ?

Pour les primo-arrivants, il est nécessaire d'acquérir les aspects communicatifs de la langue afin qu'ils puissent converser. Ce problème ne se pose généralement pas chez les jeunes issus de l'immigration ; la plupart sont bilingues ou plurilingues. Cependant, cela peut avoir des effets négatifs, surtout chez les enfants des minorités, dont les parents sont illettrés ou ont été non scolarisés. En effet, que les élèves soient primo-arrivants ou issus de l'immigration, il est nécessaire qu'ils acquièrent la langue de scolarisation, c'est-à-dire la langue qui sert à penser, à réfléchir et à écrire.

c) Des langues communautaires souvent orales, affaiblies et mélangées

Une distinction est à faire entre la langue standard des états d'origine et les langues régionales orales. En effet, les jeunes ne parlent pas nécessairement la langue standard du pays, mais parlent une langue régionale ou un dialecte. En Turquie, par exemple, il existe différentes langues telles que le turc, le kurde, l'araméen... Il peut donc y avoir un mélange de différentes langues dans une même phrase. Dans ce cas, il y a création de nouvelles variétés entre la langue standard et les langues régionales d'un pays, ou entre la langue standard des pays d'origine et le français suite à l'immigration.

La compréhension de ces langues peut être difficile, même pour des personnes issues d'un même pays. Ces langues deviennent alors des langues propres à certaines familles. Il n'y a pas de stabilisation ; ce sont des langues hybrides et fluctuantes.

d) Absence d'une langue familiale ou communautaire de référence

La langue de référence est une langue stabilisée et normée où se forment certains concepts et processus langagiers et où il existe une « grammaire intérieure ». Malheureusement, ces propriétés sont souvent absentes dans les langues familiales ou communautaires.

e) Les langues de l'immigration comme « langues identitaires »

Les langues de l'immigration sont des langues affectives et suscitent un sentiment d'appartenance. Ces langues sont généralement peu importantes dans l'espace public, mais très importantes dans l'espace privé. Si cette langue régionale est perdue, la langue standard devient alors un objet d'apprentissage.

En conclusion, nous pouvons dire que le français est la langue principale, la langue de référence. Cependant, les jeunes immigrés et primo-arrivants ont souvent des difficultés à l'écrit. Quant aux langues de l'immigration, elles ne sont pas des langues de référence, mais ont une forte charge identitaire.

1.1.2. Déductions possibles pour l'enseignement

a) *Enseigner le français comme langue de référence et de scolarisation*

Il est nécessaire d'enseigner aux primo-arrivants le français comme langue de communication et d'enseigner à tous le français comme langue de scolarisation et de référence. Afin d'enseigner cette langue de référence, il faut évidemment prévoir un temps suffisant pour que les jeunes puissent acquérir les concepts et processus langagiers progressivement.

b) *La notion de compétence*

La compétence se voit a posteriori : c'est l'aptitude à mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Cependant, même si les compétences peuvent être énumérées, les savoirs et savoir-faire ne sont pas hiérarchisés. Les compétences n'expliquent pas le « comment faire ». Il ne suffit pas d'agir et d'interagir pour apprendre ; c'est effectivement une condition nécessaire, mais pas suffisante. Il serait sans doute plus adéquat d'identifier des capacités, des savoirs et savoir-faire intermédiaires qui permettent d'atteindre des compétences.

c) *Concevoir des curriculums interculturels communs*

Le sentiment d'appartenance est le résultat d'interactions, il se construit suite aux relations qui se créent. La langue et les différents aspects culturels font partie des éléments qui construisent ce sentiment d'appartenance. Pour ressentir ce sentiment, il faut donc inclure les éléments identitaires de tous. Serait-il possible de construire un curriculum interculturel pour tous ?

1.2. Patrick Beudelot, directeur de l'Institut Cardinal Mercier

Gérer des classes passerelles n'est pas toujours simple...

En effet, la croissance de ces classes est continue, il y a de plus en plus de demandes, mais l'école ne peut pas toujours y répondre car peu de places sont disponibles.

Enseigner dans des classes passerelles représente un défi.

Afin que les élèves puissent poursuivre leur scolarisation, l'Institut Cardinal Mercier leur propose un an de scolarisation particulière avec un apprentissage renforcé du français. Cette année de scolarisation n'est évidemment pas une obligation, mais une possibilité pour les élèves éprouvant plus de difficultés de remise à niveau afin qu'ils poursuivent l'école. L'Institut Cardinal Mercier commence par apprendre aux élèves le français de communication et poursuit l'apprentissage avec le français de scolarisation (français écrit) afin que les jeunes puissent intégrer le milieu scolaire. Les élèves ont évidemment différents niveaux dans la langue. Certains souffrent d'illettrisme. Un premier but est donc de diminuer cette différence de niveau.

L'Institut Cardinal Mercier essaie de s'adapter au mieux aux différentes personnes et aux différents niveaux. Il organise tout d'abord des groupes en fonction de l'âge pour pouvoir travailler sur une

identité commune et ainsi créer un sentiment d'appartenance et d'identité. Mais certaines personnes ont déjà des bases de la langue française ; dans ce cas, ces personnes partent de la classe passerelle en milieu d'année et poursuivent leur scolarisation. L'Institut Cardinal Mercier organise également de l'immersion, c'est-à-dire que les élèves passent une semaine dans une classe qu'ils sont supposés rejoindre par la suite. De cette manière, ils ont l'opportunité de s'adapter progressivement à leur scolarisation future.

Que se passe-t-il après l'année de classe passerelle ?

Il existe plusieurs possibilités. Certains élèves obtiennent une équivalence de diplôme et passent alors en troisième année générale. Pour d'autres, c'est l'âge qui déterminera la classe dans laquelle ils poursuivront leur scolarité.

Finalement, les candidats réfugiés doivent passer devant un jury d'intégration sur base duquel on peut déterminer la classe qui leur convient.

Actuellement, comment s'organisent les classes passerelles au sein de l'Institut Cardinal Mercier ?

Les élèves s'intègrent assez vite et restent fidèles à l'établissement ; ils restent donc dans l'école après la classe passerelle. Ils réussissent généralement bien, presque mieux que d'autres élèves, avec, évidemment, un ou deux ans d'adaptation. Il n'est cependant pas toujours facile pour les élèves de s'adapter. En effet, l'année durant laquelle les élèves rentrent dans le cursus traditionnel semble être une année charnière, car la transition entre une classe passerelle et une classe d'enseignement ordinaire peut être difficile. En outre, plusieurs difficultés se présentent. Tout d'abord, les demandes d'inscription sont trop nombreuses. L'établissement ne peut donc pas répondre à toutes les demandes. Il y a également une paupérisation du public, beaucoup de familles qui font appel à la classe passerelle sont en situation de précarité.

2. Débat

a) Les primo-arrivants ont-ils un meilleur niveau scolaire que les jeunes immigrés ?

Il est sans doute vrai que les primo-arrivants se trouvent dans une meilleure situation que les jeunes issus de l'immigration. Cependant, qu'ils soient primo-arrivants ou non, l'apprentissage de la langue française (oral et écrit) ne semble pas poser trop de problèmes ; les difficultés arrivent par la suite, généralement lorsqu'ils intègrent l'enseignement ordinaire. La motivation est également un facteur très important qui entre en compte dans la réussite de la scolarité. Aujourd'hui, certains jeunes, même s'ils sont intelligents, se disent : « il y a quand même le chômage ». Dans ces conditions, il est évident que le jeune ne sera pas motivé à apprendre correctement la langue et à réussir sa scolarité. Outre la motivation, il est évident que l'univers social et la situation familiale jouent aussi un rôle primordial.

b) Comment enseigner le français ?

Lors de l'apprentissage de la langue, il y a apparemment beaucoup de confusion principalement au niveau de l'écrit. De plus, il y a peu de lien entre l'écriture et la culture des jeunes étrangers. C'est pourquoi la question sur la manière d'enseigner se pose. Serait-il possible de créer des écoles interculturelles ? Les jeunes étrangers pourraient, par exemple, passer de la classe passerelle à cette école où différentes cultures coexistent. Nous pourrions imaginer un partenariat entre la Communauté française et des pays étrangers au sein duquel les professeurs belges et étrangers auraient l'opportunité de se retrouver et travailler ensemble sur un programme interculturel. Évidemment, créer des écoles qui proposent des formations interculturelles aurait pour conséquence la coexistence de diverses cultures. Dans ce cas, comment faire du « vivre ensemble » avec ces différentes nationalités ? Nous sommes donc, d'une part, dans un système où les choses se durcissent, car les parents veulent de bonnes écoles pour leurs enfants et d'autre part, il y a de plus en plus de diversité culturelle, que ce soit au sein de la société ou au sein des écoles.

c) Quelles sont les recommandations principales concernant les classes passerelles ?

Les jeunes issus de l'immigration parlent généralement français, mais ne maîtrisent pas la langue ou ne savent pas l'écrire.

Cependant, la priorité est d'apprendre à ces jeunes à lire la langue française. Cet apprentissage de la lecture doit être fait en primaire. Paradoxalement, à partir d'un certain âge, il est plus intéressant pour les jeunes étrangers d'apprendre à écrire, et non pas à lire. En effet, il a été remarqué que l'apprentissage de l'écriture entraîne généralement l'apprentissage de la lecture. Mais il est évident que pour pouvoir écrire, les jeunes ont besoin de bases qui ne sont apparemment pas toujours enseignées.

d) L'interculturalité est-elle nécessaire ?

Le français est la langue de référence et doit le rester. Cependant, il existe des éléments identitaires que les gens ne partagent pas, mais qui doivent être gérés. Nous ne pouvons pas arrêter cette différence culturelle. Il semble, en effet, impossible de garder une majorité de population « de souche ». Dans ce cas, comment la gérer ? Lorsque des personnes étrangères ont des problèmes d'intégration, il leur est possible de prendre des cours. Serait-il possible aussi que le français devienne la langue parlée à la maison ? Cela paraît très peu probable, car les parents parlent souvent un mauvais français et par conséquent, les enfants aussi. Il faudrait que ces familles utilisent un minimum la langue française à la maison, comme par exemple, à la télévision ou à la radio. Un autre problème se pose alors : l'apprentissage s'oppose aux valeurs. En effet, chacun doit être respecté en tant que tel, quelle que soit la nationalité. Les jeunes ont leur culture et leur spécificité. Partager une langue ne pose pas de problème, mais partager une culture est plus difficile.